

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage régional Pélobate brun

DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE, 07/12/17, 14h

Participants :

- Alain BERGER – LNE
- Eloïse NORAZ – LNE / Animatrice du PRA Pélobate brun
- Marie-Paule LAGASQUIE – LNE
- Gabriel MICHELIN – CDPNE
- Stéphane HIPPOLYTE – CEN Centre-Val de Loire
- Yohan MORIZET – IN
- Julien ROUSSEAU – SNE
- Christophe BACH – CRPF / Animateur N2000 Sologne
- Cédric BAUDRAN – ONF / Animateur national du PNA Pélobate brun
- André DUTERTRE – SHT
- Eric SANSAULT – Caudalis
- Daphné MARQUES – FNE Centre-Val de Loire
- Ségolène FAUST – DREAL Centre Val de Loire
- Francis OLIVEREAU – DREAL Centre-Val de Loire
- Olivier PROT – DDT 36

Excusés :

Zoo de Beauval
DDT 45
Conseil régional
ONCFS 36
ONCFS 45

Introduction

S. FAUST remercie les participants pour leur présence et présente l'ordre du jour du comité de pilotage. Un tour de table est fait afin de présenter les nouveaux membres du Copil. E. NORAZ, en charge de la déclinaison régionale du PNA Pélobate brun, anime la réunion.

Actualités du PNA (cf. diaporama)

C. BAUDRAN, en tant qu'animateur national du PNA Pélobate brun présente les actualités du PNA.

Le pilotage de l'animation du plan national a été reconduit jusqu'en 2020 (convention MTES / ONF)

❖ **Etude génétique**

Le premier point concerne l'étude génétique réalisée à l'échelon national sur la période 2016-2017. C. BAUDRAN rappelle les objectifs de cette étude (définition des degrés d'isolements inter-populationnelle et des diversités génétiques intra-populationnelles, pour évaluer notamment la viabilité des populations échantillonnées), la méthodologie employée et les partenaires impliqués.

Des prélèvements ADN ont été effectués dans les différentes populations françaises. Les échantillonnages ont été réalisés dans le Loiret par le CDPNE et LNE, et dans l'Indre par IN. Tous les prélèvements effectués en France et collectés en Europe ont été envoyés au laboratoire « Institute of Freshwater Ecology and Inland Fisheries – IGB » (Berlin), en charge de la préparation et de la réalisation des analyses génétiques. Le laboratoire a mis en évidence en 2016 les marqueurs microsatellites informatifs pour l'étude, puis a extrait et amplifié l'ADN des échantillons collectés. Le séquençage de l'ADN et l'analyse des résultats obtenus devaient être réalisés en 2017.

Le laboratoire allemand chargé des analyses génétiques a fait face cette année à des problèmes de financements. N'ayant donc pas les moyens de recruter suffisamment d'étudiants sur le sujet en 2017, les résultats sont reportés à 2018. Il ajoute que ces résultats feront certainement l'objet d'une publication durant le 1^{er} semestre 2018.

S. FAUST, représentante de la DREAL Centre Val de Loire questionne sur la sollicitation d'un laboratoire étranger dans le cadre d'une étude financée indirectement par des fonds publics.

G. Michelin du CDPNE, précise que les premiers résultats de l'étude génétique ont été intégrés à sa présentation mais qu'il manque une analyse globale des résultats incluant notamment les autres échantillons européens.

❖ **Plaquette nationale du PNA**

C. BAUDRAN évoque la plaquette nationale sur le PNA Pélobate brun en cours de réalisation.

❖ **Site internet**

Le site internet a été revu au 2eme semestre 2017, mais son actualisation est encore en cours (<http://www.onf.fr/pnaa/sommaire/pnaamphibiens-2>). Il est notamment prévu de mettre des comptes rendus et des documents en diffusion pour début 2018.

❖ **Centralisation des données**

Dans le cadre d'une convention avec la Société Herpétologique de France (SHF), la majorité des données concernant le Pélobate brun ont été centralisées afin de produire des cartes. Ces cartes

valorisent les données produites depuis les années 70. C BAUDRAN, présente deux cartes illustrant la répartition du pélobate brun à l'échelle nationale sur des mailles 10 X 10 km.

Un échange a lieu entre les différents interlocuteurs concernant le rendu des cartes qui n'est pas forcément représentatif des réalités régionales. C. BAUDRAN précise que la SHF effectue un travail afin de vérifier l'origine des données et des sources ce qui permettra de rendre les cartes plus fidèles à la réalité. Des améliorations vont également être apportées comme l'affichage des limites départementales.

❖ **Protocole de suivi national**

C. BAUDRAN évoque ensuite la réflexion qui est portée sur la mise en place d'un protocole de suivi national. Au vu du faible nombre de sites, la SHF en charge de cette action du PNA en a conclu qu'il était pertinent et réalisable de suivre chaque site. Il est envisagé de faire 3 passages dans la saison d'activité du Pélobate brun sur 15 jours avec des données de présence / absence. La SHF souhaite mettre en place un indicateur de l'état de conservation des populations par site. Ce protocole est à adapter en fonction des questions auxquelles on veut répondre. Il précise qu'un protocole trop fin et, par conséquent, trop dur à suivre serait risqué dans sa mise en place.

Un échange a lieu sur la mise en place d'un tel protocole qui doit être adapté au terrain.

G. MICHELIN précise que 15 jours lui semblent être un pas de temps trop court.

F. OLIVEREAU ajoute que la faible détectabilité de l'espèce est à prendre en compte.

Informations complémentaires et discussion :

S. FAUST soumet l'idée de réaliser le prochain Copil national à Paris, par exemple au MNHN.

C. BAUDRAN précise que la majorité des acteurs concernés sont centralisés dans l'Est ce qui justifie que le Copil ait lieu à Strasbourg mais qu'il pourra organiser le prochain COPIL sur Paris

Point sur l'état d'avancement du PRA (cf. diaporama)

E. NORAZ présente les actions engagées en 2017 par LNE dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA.

Les membres du COPIL avaient décidé en 2015 d'axer les efforts sur la communication autour du Pélobate brun. Deux actions avaient été réalisées en 2016 pour répondre à ce besoin :

- la rédaction d'une **synthèse des connaissances régionales** disponibles sur l'espèce. Cette synthèse a été publiée en juin 2017 dans la revue « Recherches naturalistes ».
- l'élaboration d'une **fiche de présentation de l'espèce** à destination du site de l'ORB et de tous publics. Cette fiche a été mise en ligne en janvier 2017.

Cette année, une **conférence sur l'état des connaissances** du Pélobate en région Centre Val de Loire a été présentée par Antonin Jourdas en tant qu'animateur régional du PRA Pélobate brun. Cette conférence a eu lieu le 6 avril 2017 aux rencontres batrachologiques de la région Centre Val de Loire 2017.

La **création d'une bibliothèque en ligne** sur le site internet de LNE est en cours de réalisation. Il est question de mettre à disposition une partie des supports créés dans le cadre du PNA et du PRA (bibliographie, rapports d'études, comptes rendus).

Depuis 2016, LNE apporte son **appui technique et scientifique au CEN CVL**, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition et de préservation des sites à Pélobate brun du Loiret. En 2017, le site abritant la population principale de pélobate brun a été acheté par le CEN CVL. LNE a notamment contribué à l'élaboration de dossiers techniques à destination des entreprises de travaux (création, restauration et gestion des mares du site) qui auront lieu en 2018.

Dans un contexte de reprise de poste, il n'a pas été possible pour LNE d'assister au Copil national du **PNA Pélobate brun** en 2017. La présence de l'association est prévue pour 2018.

Cette année, aucun signe de reproduction n'a été observé sur le site du Loiret. La **formation concernant la reconnaissance des têtards** à destination de l'ONCFS a donc été reportée à 2018.

Ces deux ZNIEFF ont été créés en ligne et sont soumises pour validation au CSRPN du 15 décembre 2017.

Les actions mises en œuvre sur la période 2015-2017, et leur état d'avancement, sont résumées dans le tableau en annexe.

Informations complémentaires et discussion :

Au regard de la création d'une ZNIEFF, E. SANSALUT exprime son inquiétude vis-à-vis de la confidentialité de l'espèce.

E. NORAZ répond que suite à un échange avec la DREAL et le CBNBP, il a été convenu que la description du site en ligne ne mentionnera pas le Pélobate et que l'espèce a été classée confidentielle lors de la saisie (information non accessible au grand public).

Différents interlocuteurs échangent sur le sujet. Il semble évident qu'au vu de l'ensemble des données actuellement accessibles (mention de la commune, mailles de présence, acquisition du site par le CEN...), il est aujourd'hui possible pour tout le monde de localiser les populations existantes.

F. OLIVEREAU, rappelle qu'il faut veiller à éviter de mettre en ligne des documents mentionnant la localisation du Pélobate.

S. HYPPOLYTE ajoute que le CEN CVL ne met pas en évidence les mares abritant du pélobate. Seules les mares sans enjeux seront valorisées auprès du grand public. De plus, l'itinéraire agricole mis en place ne facilitera pas l'accès aux mares à pélobates. Enfin, le CEN CVL envisage de renforcer la

présence d'acteurs sur le site lors des périodes de reproduction de l'espèce afin de veiller à limiter les nuisances extérieures.

C. BAUDRAN insiste sur la prévention des maladies par la désinfection du matériel lors des interventions sur le site.

Actions régionales menées en 2017 et perspectives 2018 (cf. diaporama)

Les actions menées en faveur du Pélobate brun en 2017 et les résultats préliminaires associés sont détaillées par département. Des perspectives d'actions sont également proposées (sous réserve de l'obtention de financements et des autorisations administratives nécessaires).

Pour le Loiret :

E. NORAZ récapitule les différentes actions menées par LNE en 2017 pour la conservation de l'espèce. Les études et les inventaires mis en œuvre contribuent à améliorer les connaissances sur l'écologie et la répartition du Pélobate brun dans le Loiret.

S. HIPPOLYTE réalise ensuite un point d'actualité sur les projets d'acquisition et de gestion portés par le CEN Centre-Val de Loire sur les sites de présence de l'espèce dans le Loiret.

E. NORAZ conclue en évoquant les perspectives communes pour le Loiret en 2018.

Informations complémentaires et discussion :

❖ suivi du succès reproducteur

E. NORAZ, commence par présenter l'étude qui porte sur le suivi du succès reproducteur des deux sites du Loiret. L'objectif est double : améliorer les connaissances sur l'évolution du noyau de population principal (premier suivi en 2015) et évaluer le succès de la reproduction sur le site marginal découvert en 2014. Elle rappelle la méthodologie employée en 2015 et réitérée en 2017. Cette étude normalement réalisée d'avril à août a été interrompue en juin suite à l'assèchement précoce des mares. Aucun signe de reproduction n'a donc été observé en 2017. Le succès reproducteur de la population est donc jugé négligeable voire nul.

En accord avec la DREAL, le suivi de la reproduction sera donc reconduit en 2018 et le suivi de l'hivernage prévu pour 2018 a été mené en 2017.

❖ Suivi télémétrique : Caractérisation des habitats d'hivernage

En 2015, le suivi télémétrique réalisé dans le cadre de l'étude de caractérisation des habitats d'hivernage du Pélobate brun avait permis de suivre un individu jusqu'à sa zone d'hivernage présumée. Les résultats tendaient à valider l'hypothèse selon laquelle le Pélobate brun utilise durant cette période des sols spécifiques d'un point de vue pédologique (sol drainé non hydromorphe jusqu'à au moins 1,20 m). Cependant, le faible nombre d'individus suivis ne permettait pas de valider avec certitude cette hypothèse.

En 2017, seul un individu a été capturé et équipé début septembre. Face au faible nombre d'individu, un dispositif de barrière piège a été disposé dans les parcelles agricoles (trois tronçons dont deux de 100 m et un de 50m de long). L'individu a été suivi jusqu'à l'arrêt de l'émetteur, mi-novembre. Ce

dernier ne c'était pas déplacé depuis plus d'un mois. Le dernier gîte utilisé par l'individu cette année est d'un point de vu pédologique très différent de celui de 2016 (sol hydromorphe avec couche argileuse compacte à 35 cm de profondeur). Il n'est pas possible d'affirmer que le gîte concerné est le gîte d'hivernage de l'individu. L'étude sera renouvelée en 2019.

Le groupe s'interroge sur les possibilités de l'émetteur, sur son arrêt ou sa perte éventuelle. LNE est interrogé sur la détectabilité de l'émetteur enterré à 50 cm de profondeur.

M-P. LAGASQUIE répond que l'ancien chargé d'étude a pu détecter l'émetteur après l'avoir enterré à plus de 50 cm de profondeur. Elle ajoute que suite à l'arrêt de l'émetteur en 2017, il a été décidé au sein de l'association de ne pas prendre le risque de déterrer l'individu (températures extérieures très basses).

G. MICHELIN soumet l'idée de mettre en place un système de barrières piège avec seaux tout autour du gîte localisé. L'objectif étant de pouvoir observer une éventuelle sortie de l'individu.

Il est répondu que ce protocole est trop lourd à mettre en place car il implique notamment un suivi quotidien et présente un intérêt très relatif.

E. Sansault pose la question de l'influence de la présence de l'observateur sur la reproduction. En passant sur les sites, les mâles chanteurs pourraient arrêter de chanter et ainsi être indétectables.

M-P. LAGASQUIE répond que l'ancien chargé d'étude ne semble pas avoir observé ce type d'impact lors de ses passages.

Une discussion est lancée au sujet de l'hydrophone SM2 qui permet d'estimer l'effectif de mâles chanteurs.

Y. MORIZET dit avoir fait des essais peu concluants (trop de bruits de fond).

C. BAUDRAN évoque un travail réalisé en Alsace sur un suivi acoustique automatique.

❖ Acquisition et gestion foncière des sites

S.HIPPOLYTE présente le **site acheté en 2017 par le CEN CVL**. C'est une zone de 79 Ha composée de milieux ouverts à dominance agricole, ponctuée de mares et de bosquets. Elle regroupe la principale population de Pélobate brun dans le Loiret (environ 100 mâles chanteurs).

Dans le cadre d'une demande de financement FEADER, un dossier technique sur la recréation d'un réseau de mares a été rédigé afin de justifier 20% des travaux. L'objectif étant de restaurer les mares existantes et de recréer les mares disparues (présentes sur les photos aériennes des années 40). Cette opération prend en compte le réseau de drainage et porte une attention particulière à la réalimentation en eau des mares.

C.BAUDRAN, demande de quelle manière on restaure des mares à Pélobate.

S.HIPPOLYTE, souligne que les opérations envisagées sont essentiellement des actions de restauration courante pour favoriser l'accueil des amphibiens (arrachage de saules, restauration des berges...). Le point essentiel étant d'avoir des mares en eau. Il souligne la particularité géologique du site qui se compose de lentilles d'argiles sur environ 1 m de profondeur. Ces mares sont des nappes perchées, pas homogènes, ce qui ne facilite pas les interventions de surcreusage.

S.HIPPOLYTE, présente le **projet agro-environnemental** via l'installation en 2017 d'un agriculteur biologique sur le site. Cet exploitant diversifie les assolements avec des itinéraires techniques intéressants pour les amphibiens.

F.OLIVEREAU se pose la question de l'impact du non labour sur les populations de Pélobates.

C. BAUDRAN précise que le Pélobate était présent bien avant la pratique du labour profond.

S HIPPOLYTE ajoute que M. PIGANIOL, l'exploitant actuel, est sensible à la thématique du Pélobate et semble ouvert à faire évoluer ses pratiques le cas échéant.

C. BAUDRAN, s'étonne de la présence d'une couche argileuse dans un sol sableux, il se demande si c'est une semelle de labour.

G. MICHELIN souligne que les nouvelles pratiques vont permettre de réactiver la faune du sol qui va certainement jouer un grand rôle dans l'aération de ce dernier, favorisant ainsi l'enfouissement du pélobate. Il émet l'idée de mettre en place un suivi des lombrics avant les changements de pratiques agricoles puis 2 à 3 ans plus tard (cf. protocole OAB, suivi des vers de terre).

S. HIPPOLYTE présente **les baux emphytéotiques** mis en place sur les propriétés connexes au site du pélobate. Les secteurs de Montour et des Gachetières font l'office d'un bail sur 33 ans entre le propriétaire et le CEN CVL. Ces secteurs sont inclus dans le site N2000 Nord-Ouest Sologne et ont été prospectés par Antonin Jourdas les années précédentes. Ils se composent de mares eutrophes à méso-eutrophes ainsi que de vieux boisements qui ont un potentiel intérêt pour les insectes saproxylophages (Rosalie des Alpes, Pique Prune). Le site où se trouve la deuxième population de pélobate ne pourra pas être acheté par le CEN CVL pour l'instant.

❖ Perspectives 2018 dans le Loiret

E.NORAZ reprend la parole pour conclure sur les perspectives 2018 dans le département du Loiret. En 2018, LNE reprendra l'étude sur la reproduction des deux stations loirétaines. Une journée de formation à la reconnaissance des têtards sera réalisée par l'association à destination de l'ONCFS. De son côté, le CEN CVL poursuivra la mise en place du projet global de réhabilitation écologique du site acquis. Il mettra en œuvre les premières actions de gestion et de restauration de mares et poursuivra la réflexion portée sur le projet agro-environnemental. Dans ce cadre, LNE apportera son appui technique et scientifique auprès du CEN CVL.

C. BAUDRAN se demande pourquoi avoir ciblé l'ONCFS pour la formation à la reconnaissance des têtards. F. OLIVEREAU répond qu'il semblerait que cet acteur très représenté dans le secteur soit en demande d'accroître ses compétences pour améliorer la connaissance sur cette espèce.

LNE émet l'idée de sensibiliser également les pêcheurs d'étang à la reconnaissance des têtards hivernants. Une partie des intervenants émet des réserves sur cette idée et ne semble pas convaincu par l'implication de ces acteurs.

S.HIPPOLYTE confirme que ces acteurs ne sont pas sensibilisés à ce type d'action. De plus, il souligne qu'au moment des pêches d'étang (de novembre à janvier) il n'y a pas de têtards dans les plans d'eau. Il précise que les étangs pêchés sont fortement orientés en poissons donc qu'il n'y a pas la place pour les amphibiens. Il considère donc que cette action n'est pas pertinente pour l'espèce.

Pour le Loir-et-Cher :

G. MICHELIN présente les résultats des actions mises en œuvre par le CDPNE en 2017. Un premier point concerne les prospections réalisées en 2017 dans le Loire et Cher. Une deuxième partie porte sur les premiers résultats de l'étude génétique effectuée à l'échelle de la région.

Informations complémentaires et discussion

❖ **prospections**

En 2016, les inventaires et les prélèvements ADNe réalisés dans le Val de Loire et en Sologne viticole n'avaient pas permis de contacter l'espèce dans le Loir-et-Cher. G. MICHELIN confirmait néanmoins l'importance de l'utilisation de l'hydrophone dans la détection du Pélobate brun en période de reproduction. Plusieurs tests concluants avaient été réalisés avec A. JOURDAS sur le site du Loiret (mâles chanteurs audibles sous l'eau, mais inaudibles en surface).

En 2017, plusieurs sites aquatiques propices au Pélobate brun ont été prospectés. Des écoutes diurnes et nocturnes ont été mises en place dans la vallée de la Loire, la Sologne viticole, à l'Est de la Grande Sologne ainsi que sur quelques mares de la Vallée du Cher. Des prélèvements ADNe ont été réalisés sur 16 mares.

Cette année G. MICHELIN constate un niveau d'eau très bas et un assèchement précoce pour la plupart des mares. Aucun pélobate n'est contacté mais cela a permis d'améliorer les connaissances sur la batrachofaune du Loir et Cher et, de constater une meilleure-représentativité des espèces communes comparativement aux autres années. Il souligne qu'un courrier de remerciement a été envoyé à chaque propriétaire ayant été concerné par ces prospections.

❖ **Etude génétique**

Dans le cadre de l'étude génétique en cours, 5 échantillons ont été prélevés en Indre et 6 dans le Loiret. Les premiers résultats montrent des différences génétiques entre les populations du Centre, de l'Alsace et de la Lorraine. On a donc bien trois lignées génétiques distinctes. L'étude révèle également de faibles différences génétiques entre les populations de l'Indre et celles du Loiret. Les résultats des autres pays sont attendus pour évaluer le lien possible entre les populations françaises et les populations de l'Est (Allemagne, Pays-Bas).

G. MICHELIN rappelle la publication de l'Atlas amphibiens reptiles du Loir et Cher qui illustre la répartition communale des espèces de 2008 à 2015.

Pour 2018, le CDPNE poursuit les prospections et l'appui aux actions transversales sur le pélobate brun en région Centre Val de Loire.

S. HIPPOLYTE évoque la possibilité de travailler avec un laboratoire du Québec dans le cadre des études génétiques. Le CEN CVL a déjà eu recours à ce laboratoire qui est certainement moins cher que le laboratoire allemand.

Pour l'Indre :

La parole est donnée à Y. MORIZET pour présenter les actions mises en œuvre par l'association Indre Nature.

Informations complémentaires et discussion

❖ Suivi de la reproduction

Y. MORIZET présente le contexte du site à Pélobates dans l'Indre et le suivi réalisé sur l'espèce. La population a été découverte en 1984, revue en 1986 et recontactée dans les années 90. Il souligne les difficultés propres au site moins facile à prospecter que dans le Loiret. Les populations de Pélobate de l'Indre sont localisées sur des grandes étendues de prairies inondées par les étangs. Le suivi s'organise en points d'écoute correspondant à des places de chants relativement identiques d'une année sur l'autre. Ce sont des stations riches en amphibiens ce qui limite la capture par pose de nasses. L'accès aux sites est également limité par le propriétaire privé. Il est notamment difficilement envisageable d'installer des barrières-piège sur le site, le propriétaire n'ayant pas donné son accord pour la réalisation de ce protocole, craignant une trop grande affluence sur la propriété. Les prospections commencent plus tôt que dans le Loiret (dès fin Février). Il est plus simple de contacter des mâles chanteurs début mars, ensuite l'arrivée des autres espèces représente une nuisance sonore trop importante.

Cette année, deux mâles chanteurs ont été contactés à partir du 16 mars.

La reproduction de l'espèce en Brenne est très variable d'une année sur l'autre. On observe néanmoins des pics très prononcés, suivis de périodes creuses sur deux à trois ans. Les intervenants semblent d'accord pour dire que les chiffres sont trop faibles pour en tirer des conclusions. De même, aucune corrélation n'a pu être mise en évidence avec l'abondance interannuelle des autres espèces d'amphibiens.

Dans l'Indre, peu de sites semblent propices pour l'hivernage du Pélobate. Indre Nature a tenté de créer des monticules de sables artificiels mais cela ne semble pas concluant.

Quelques mares semblent avoir subi une forte baisse de population de Pélobate, vraisemblablement à cause de la présence de poissons, notamment de Perches soleil.

Perspectives PRA 2018 (cf. diaporama)

E. NORAZ présente le tableau de synthèse des différentes actions à mettre en œuvre dans le cadre du PRA CVL. Ces actions sont résumées dans le tableau en annexe.

Les deux actions « Organisation de chantiers bénévoles chez les propriétaires volontaires, pour la gestion des habitats favorables » et « Création d'une base de données régionale, intégrant les données historiques et actuelles de l'espèce » ont été écartées volontairement du PRA car considérées par les membres du Copil comme non pertinentes dans le contexte de la mise en œuvre du PRA en Région CVL.

La création d'une bibliothèque en ligne sur le site internet de LNE et la réalisation d'articles de vulgarisation diffusables dans les médias, sur les sites internet des associations sont en cours de réalisation. Le classement des sites loirétains en ZNIEFF a été validé par le CSRPN du 15 décembre 2017.

L'action « Formation des polices de l'environnement (ONCFS, ONEMA) à la reconnaissance et à l'intérêt patrimonial de l'espèce » déjà réalisée en 2015 et l'action « Appui scientifique et technique aux propriétaires/gestionnaires des sites pour la gestion ou la restauration des habitats favorables ou potentiellement favorables à l'espèce » sont à renouveler par LNE en 2018.

L'ensemble des autres actions répondant aux objectifs du PNA ont été réalisées.

Informations complémentaires et discussion

Les membres du Copil précise que seuls les documents n'évoquant pas clairement la localisation du Pélobate seront mis en ligne. Cela concernera donc essentiellement les comptes rendus des réunions du Comité de pilotage du plan régional d'action sur le Pélobate brun, les différents bilans, la documentation bibliographiques (articles scientifiques, publications, plaquettes de présentation) ainsi que des liens vers différentes sources. Cela exclut donc les rapports d'actions départementaux.

Les échanges arrivant à leur terme, S. FAUST remercie les différents membres du comité de pilotage pour leur présence et leur participation. Il est convenu d'envisager la prochaine réunion en partie sur le site loirétain. Il semble envisageable de réserver une salle communale à Lailly-en-Val et de réaliser une sortie sur site. La référente du ministère sera conviée à cette réunion.

Objectif du PNA	Sous-objectif du PNA	Intitulé de l'action
Améliorer les connaissances sur l'écologie du Pélobate brun et l'évolution des populations et des sites	Améliorer la connaissance sur la répartition du Pélobate brun	Formation des acteurs de l'environnement à la recherche de l'espèce pour promouvoir les inventaires naturalistes en région Centre-Val de Loire (2015)
		Création d'une base de données régionale, intégrant les données historiques et actuelles de l'espèce
Préserver les populations et les sites de Pélobate brun et leur fonctionnalité	Protéger les sites du Pélobate brun	Rencontre et sensibilisation des propriétaires des sites où l'espèce a récemment été découverte (2016)
		Inscription des sites loirétains en ZNIEFF (2016-2017)
		Rencontre et concertation avec les communes abritant l'espèce pour la prise en compte des stations dans les documents d'urbanisme (PLU notamment) (2015)
	Entretien, créer, restaurer ou requalifier les habitats d'hivernage et de reproduction pour maintenir leur état de conservation favorable à l'accueil du Pélobate brun	Appui scientifique et technique aux propriétaires/gestionnaires des sites pour la gestion ou la restauration des habitats favorables ou potentiellement favorables à l'espèce (à renouveler en 2018)
		Organisation de chantiers bénévoles chez les propriétaires volontaires, pour la gestion des habitats favorables
Protéger les spécimens de Pélobate brun pour leur permettre d'accomplir leur cycle de vie	Formation des polices de l'environnement (ONCFS, ONEMA) à la reconnaissance et à l'intérêt patrimonial de l'espèce (2015) (à renouveler en 2018)	
Communiquer et sensibiliser le grand public et les acteurs des projets d'aménagement à la préservation du Pélobate brun et de ses habitats	Communiquer et sensibiliser le grand public à la connaissance du Pélobate brun et des actions pour sa préservation à engager ou déjà mises en œuvre	Publication d'un dossier faisant l'état des connaissances régionales sur l'espèce dans la revue « Recherches naturalistes » (2016, parution 2017)
		Réalisation d'articles de vulgarisation diffusables dans les médias, sur les sites internet des associations, etc. (2017)
		Création d'une plaquette de sensibilisation à destination des acteurs locaux et du grand public. Diffusion sur le site de l'ORB (2016, parution 2017)
		Création d'une bibliothèque en ligne sur le site internet de LNE (fin 2017)
		Réalisation d'une conférence dans le cadre des « Rencontres batrachologiques de la région Centre-Val de Loire » (2017)

Actions réalisées

Actions en cours

Actions à venir